

## ATTESTATION

Brest, le 18 mars 2013

Je soussigné, Jean-Louis Quénéec'h, directeur de la formation de l'ENSTA-Bretagne, certifie que

**Luc Jaulin,**  
Professeur des Universités,

à effectué pendant l'année scolaire 2011-2012, les enseignements suivants.

- Automatique ENSI 1, *Représentation d'état* : 10 heures de cours, 10 heures de TD et 5 heures de TP.
- Robotique, ENSI 2, *Filtrage de Kalman* : 10 heures de cours, 10 heures de TD et 10 heures de TP.
- Automatique, ENSI 2, *Commande non-linéaire* : 10 heures de cours, 10 heures de TD et 10 heures de TP.
- Robotique, ENSI 3, *Localisation et robotique mobile* : 10 heures de cours, 10 heures de TD et 10 heures de TP.
- Robotique, ENSI 3, *Méthodes ensembliste pour la robotique* : 15 heures de cours, 20 heures de TD et 15 heures de TP.
- Construction des robots mobiles. ENSI 2 et ENSI 3 : 15 heures de TD.

L'ensemble de ces enseignements correspond à une charge d'enseignement de **207,5 heures équivalent TD**.

Je peux aussi garantir que Luc Jaulin s'investit de façon considérable dans ses enseignements, et que la qualité de ses cours est appréciée par l'ensemble des étudiants.

La présente attestation a été établie à la demande l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit.